



PRÉFET DU CANTAL

**Direction Départementale des  
Territoires du CANTAL**

Aurillac, le 26 novembre 2019

*Service de l'Economie Agricole*

**22, rue du 139ème R.I. - BP 10414  
15004 AURILLAC CEDEX**

**04.63.27.66.66**

**Dossier n° : AE 19.0421**

**Demandeur : GAEC DU COMPEYRE**

**Date d'enregistrement de la demande : 04/11/2019**

**Date limite de candidature : 03/02/2020**

- Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 03/03/2020.

Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
LIEUTADES	24,40	BRUNEL J-Luc CARRIERE Lucie	Section A 46,51,57,60,61,64,87,108,131,13 2,298,305,322,328,332,335,354, 388,394,472,485,486,503,671,76 1,762,763,1000,1002,1004,1005, 1007,1045

**Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.**

**Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : [http://www.cantal.gouv.fr/](http://www.cantal.gouv.fr) dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière**